

Léman 2030 – L'aperçu.

N° 2 / Juin 2018



Les prochains sauts d'offre.

2018

Juin 2018

Un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge, en semaine, aux heures de pointe

Décembre 2018

Un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge, en semaine, de 6h à 20h

2019

Décembre 2019

Mise en service intégrale du Léman Express (Bellegarde/Genève/Coppet-Annemasse/Annecy/St-Gervais/Evian)

Un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge

Un train toutes les 30 minutes entre Genève-La Plaine

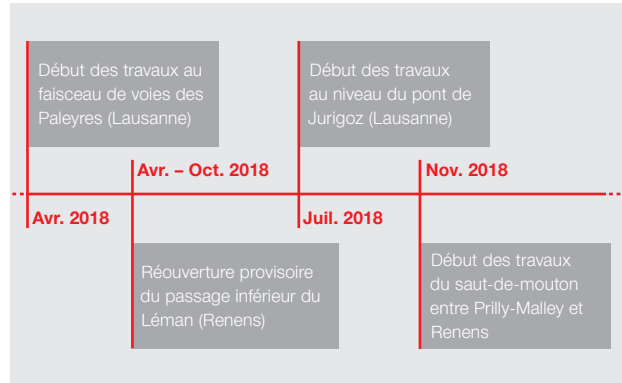
Prolongement du RégioExpress entre Annemasse-Genève-St-Maurice

Les projets dans le Canton de Vaud.

Aperçu général.



Planning +/- 6 mois.



Actualités : Chantiers préalables à la mue de la gare de Lausanne.

Le nœud de Lausanne arrive à saturation. La gare, les espaces d'accueil ainsi que les installations ferroviaires doivent être modernisés pour s'adapter aux demandes croissantes de mobilité. Les futurs travaux planifiés en gare de Lausanne nécessitent de préparer les infrastructures ferroviaires en amont. Plusieurs chantiers préparent actuellement la future mue de la gare de Lausanne.

Une modernisation pour améliorer la fiabilité et stabilité de l'horaire.

Parmi ceux-ci, on compte, depuis 2016, le renouvellement de l'enclenchement de Lausanne.

L'enclenchement fonctionne comme un cerveau.

Il collecte les informations sur l'état du réseau et pilote, en conséquence, les aiguillages et les signaux de la voie ferrée. Son travail permet aux trains de circuler selon un horaire déterminé et en toute sécurité.

Il est une condition préalable aux travaux de réaménagement de la gare de Lausanne. Ce nouvel enclenchement électronique modernisé permettra d'augmenter la fiabilité et la stabilité de l'horaire du réseau ferroviaire. Le gros œuvre de la galerie à câbles et la traversée sous voies étant terminés, la construction du bâtiment abritant le poste d'enclenchement débutera à l'été 2018.

Un faisceau de voies de garage agrandi.

En avril 2018, les travaux ont débuté au faisceau des Paleyres, situé à la sortie est de la gare de Lausanne. Ce projet consiste à prolonger deux voies de garage existantes et à en créer une supplémentaire, toutes trois de 400 mètres de long, permettant ainsi d'y stationner les trains Grandes Lignes. En vue du doublement des places assises sur l'axe Est-Ouest, des trains plus longs seront mis en circulation. Il est donc nécessaire d'adapter le faisceau des Paleyres en conséquence.

La première étape des travaux consiste à excaver le talus existant dans la partie sud du faisceau. S'en suivront des travaux de génie civil au niveau du passage inférieur routier de Montolivet et pour la partie est du mur de soutènement qui s'étendront jusqu'en juillet 2019. De novembre 2018 à juillet 2019, c'est la partie ouest du mur qui sera réalisée. La fin des travaux est prévue pour 2020. Afin de préserver les riverains des nuisances d'exploitation au sein de ce faisceau, des parois antibruit seront installées sur le futur mur de soutènement, ainsi qu'à l'extrémité est du faisceau des Paleyres. De par sa situation, ce chantier est un des rares au sein de Léman 2030 sans impact direct sur l'exploitation ferroviaire.



Faisceau de voies de garage des Paleyres avant travaux.

Place aux trains à deux étages.

Entre le faisceau des Paleyres et le futur bâtiment de service, le pont de Jurigoz devra également subir des modifications. Les piles existantes devront être supprimées et le tablier du pont surélevé afin de laisser passer les trains à deux étages. Des signaux d'enclenchement seront installés sous le futur pont, permettant ainsi d'améliorer la sécurité sur les rails.

Les CFF collaborent étroitement avec la Ville de Lausanne afin de garantir une meilleure intégration dans le paysage urbain du nouvel ouvrage. Le futur pont aura la même largeur que l'actuel. Il sera nouvellement doté d'aménagements urbains en surface. Des bancs seront installés en lieu et place des actuelles possibilités de parking.

La Ville proposera des alternatives aux automobilistes riverains pour garer leurs voitures.

Les travaux préparatoires auront lieu de juin à septembre 2018. Une fois ces préparatifs terminés, la phase principale des travaux s'étendra jusqu'à mars 2020. Durant cette phase, la circulation routière se fera en alternance à l'aide de feux de signalisation et les horaires des bus des transports publics seront adaptés. Un itinéraire piéton et cycliste sécurisé sera garanti tout au long de ce chantier.

Quatre voies ferrées et un chemin vert ; la mobilité sur cinq voies.

A l'entrée ouest de la gare de Lausanne, le mur de soutènement de la tranchée du Languedoc, nécessaire à la réalisation de la 4ème voie, est à présent terminé. Cet ouvrage a rendu possible la construction en son sommet, par la Ville de Lausanne, d'un chemin de mobilité douce.

En novembre 2018, débuteront les travaux de préparation des sols des deux voies sud, nécessaires pour la sécurité des circulations et traitement des eaux. Ils dureront jusqu'en octobre 2019 et permettront notamment la pose de la voie supplémentaire. Des travaux identiques s'effectueront pour les voies au nord qui seront intégralement remises à neuf. L'ajout d'une 4ème voie est indispensable pour introduire plus de trains en trafic longue distance entre Lausanne et Genève, ainsi que la cadence au ¼ d'heure du RER Vaud (Cully-Cossonay).

En juin, juillet et octobre 2018, plusieurs « opérations coup de poing » (concentration de travaux 24/24h sur une courte période) seront menées pour les besoins de la 4ème voie. Ces opérations permettront notamment de finaliser le basculement du trafic sur les voies provisoires entre Renens et Prilly au nord de la paroi de protection du futur saut-de-mouton.



Futur bâtiment de service de Lausanne.

A l'écoute des riverains.

150'000, c'est le nombre de riverains vivant à proximité des chantiers planifiés par Léman. Ce nombre va encore augmenter ces prochaines années avec de nouveaux chantiers à venir, comme par exemple à Morges ou à Genève. Léman 2030 a conscience que ses chantiers, souvent situés au cœur de quartiers d'habitation, impactent non seulement les clients CFF, mais aussi –et surtout- les riverains. C'est pourquoi, Léman 2030 innove et développe un projet nommé « Objectif Intégration Riverains ».

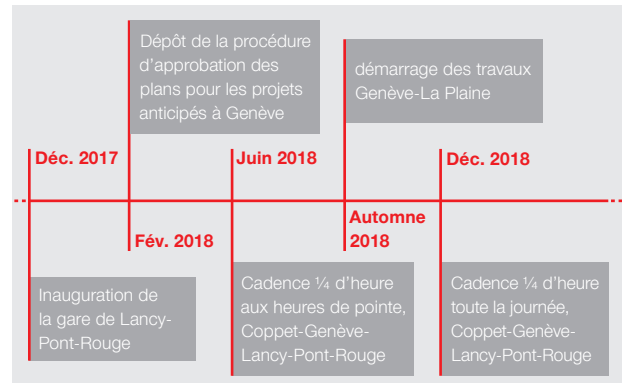
L'objectif est clairement donné dans son nom, diminuer les nuisances pour les riverains, en recherchant des méthodes de travail innovantes, tout en garantissant le transport des voyageurs et du fret. Outre une boîte mail dédiée (leman2030@cff.ch), Léman 2030 multiplie les séances d'information, visites de chantiers et met sur pied des rencontres régulières avec la direction des travaux sur les chantiers. Tout est mis en œuvre afin d'être continuellement à l'écoute des riverains, mais également afin d'améliorer la compréhension de la population et l'acceptation des projets.

Les projets dans le Canton de Genève.

Aperçu général.



Planning +/- 6 mois.



Actualités : Mise en service progressive du Léman Express grâce aux travaux réalisés par Léman 2030.

Après trois ans de travaux dans les gares de Mies et Chambésy, les travaux se sont terminés en respectant le budget alloué. Grâce à la construction de ces deux nouveaux points de croisement, les trains du Léman Express peuvent circuler toutes les 15 minutes en semaine aux heures de pointe depuis le 11 juin 2018.

Un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge.

La ligne Coppet – Genève – Lancy-Pont-Rouge compte maintenant deux points de croisement supplémentaires grâce aux quais en îlots qui ont été construits à Mies et Chambésy. Avec l'inauguration de la nouvelle gare Lancy-Pont-Rouge l'année dernière et l'adaptation de celles de Mies et Chambésy, tous les feux sont au vert pour la mise en service partielle du Léman Express. La première étape du Léman Express a eu lieu le 11 juin 2018. Entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge, les voyageurs profitent dès à présent de plus de flexibilité et de plus de confort avec un train toutes les 15 minutes aux heures de pointe, du lundi au vendredi. En journée et en soirée, de même que le samedi, deux trains par heure desserviront la ligne et le dimanche un train par heure.

Les nouvelles rames FLIRT aux couleurs du Léman Express sont par ailleurs introduites progressivement. La clientèle bénéficie ainsi d'un tout nouveau confort : trains accessibles de plain-pied, espace, luminosité, climatisation, grandes tablettes en 1ère classe et prises électriques dans tous les compartiments. Entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge, la cadence d'un train toutes les 15 minutes sera étendue à l'ensemble de la journée en semaine dès le 9 décembre 2018.



rame FLIRT Léman Express.

Inauguration des nouvelles gares de Mies et Chambésy.

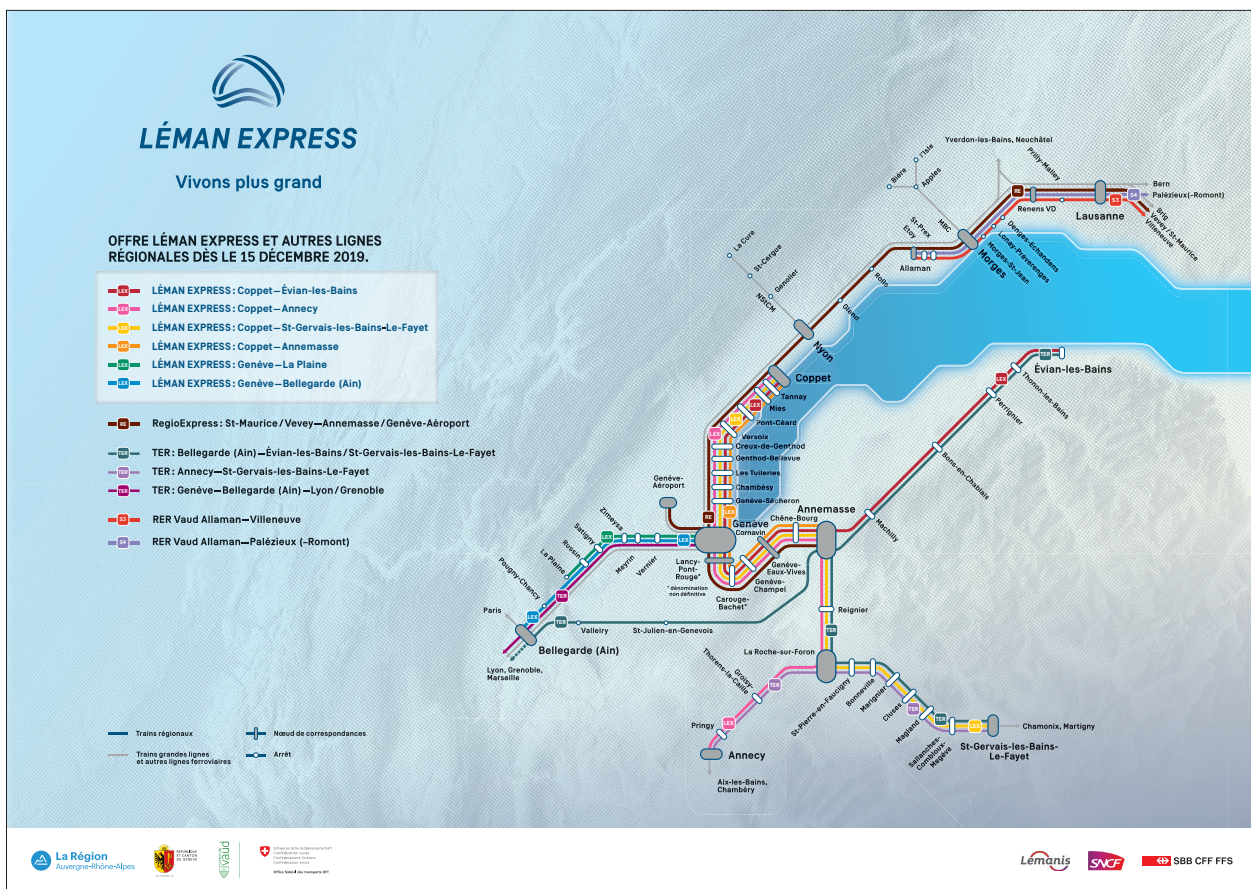
L'introduction de ce changement d'horaire des CFF a été célébrée le 7 juin 2018 en présence de représentants de l'Office fédéral des transports, des CFF, du canton de Genève et de Vaud, de Lémanis et des autres partenaires de Léman Express. A cette occasion, un voyage inaugural s'est effectué de Coppet à Versoix avec un arrêt à Mies. Les convives, parmi lesquels se trouvaient des riverains des gares de Mies et Chambésy, ont pu prendre place à bord d'une rame Léman Express pour effectuer ce trajet inaugural.

Les festivités publiques d'inauguration de ces deux gares auront lieu le **23 juin 2018**. A Chambésy de 10h00 à 14h00 et à Mies de 12h00 à 16h00. **Vous y êtes attendus nombreux !**

Travaux préliminaires de la gare de Genève.

Le dossier de procédure d'approbation des plans pour les travaux préliminaires nécessaires à l'extension de la capacité du nœud de Genève a été mis à l'enquête publique du 20 avril au 20 mai 2018.

Parmi les constructions planifiées, un nouveau bâtiment dédié au nouvel enclenchement et contenant les nouvelles installations de sécurité et diverses installations techniques, un bâtiment dédié au lavage des trains, ainsi qu'une base travaux du service de construction et d'entretien des CFF. Ces installations permettront d'assurer la ponctualité et la sécurité du trafic ferroviaire. La durée des travaux varie en fonction de la complexité de l'installation à construire. Le chantier de l'enclenchement viendra clôturer ces travaux préliminaires à l'horizon 2023.



Offre Léman Express et autres lignes régionales dès le 15 décembre 2019.

L'essentiel sur Léman 2030.

Contexte.

Entre 2000 et 2010, le trafic voyageurs sur l'axe Lausanne-Genève a été multiplié par deux. Il est passé de 25 000 à plus de 50 000 voyageurs par jour. Selon les prévisions des CFF, ce trafic augmentera à nouveau entre 2010 et 2030, passant de 50 000 à plus de 100 000 voyageurs par jour. De son côté, le transport de marchandises est aussi en progression. La ligne ferroviaire reliant les villes de Lausanne et de Genève ne suffit pas à couvrir les besoins actuels et doit être améliorée pour satisfaire les besoins futurs.

Léman 2030.

Afin d'offrir une réponse ferroviaire durable aux besoins de mobilité, les CFF, l'Office fédéral des transports et les cantons de Vaud et Genève ont signé la convention cadre du 21 décembre 2009 visant au développement de l'offre et des infrastructures sur la ligne Lausanne – Genève-Aéroport.

L'objectif est, d'ici 2030, de doubler la capacité en places assises Grandes Lignes entre Lausanne et Genève et de permettre la cadence au quart d'heure sur le RER Vaud (Cully-Cossonay) et sur le Léman Express (Coppet – Genève – Annemasse).

Pour pouvoir faire circuler davantage de trains et des trains plus longs, il faut adapter et moderniser les infrastructures des nœuds de Lausanne et Genève (voies, gares, installations ferroviaires). Les travaux décidés jusqu'ici représentent des investissements importants pour les pouvoirs publics. Les projets, réalisés par CFF Infrastructure en tant que maître d'ouvrage, sont financés principalement par la Confédération, avec des contributions des cantons de Genève et de Vaud. Les villes et communes participent à certains projets qui se déroulent sur leur territoire. Le développement des bâtiments ou des espaces commerciaux attenants aux projets ferroviaires est assuré par CFF Immobilier, propriétaire de ces lieux. Outre les objectifs d'amélioration en termes de cadences et de places assises, Léman 2030 constitue une opportunité inédite de développements architecturaux et urbains. Pour que ces ambitions deviennent réalité, une coopération soutenue entre les autorités fédérales, cantonales, communales et les CFF est essentielle.

Quelques exemples de ces grands projets:

- Transformation complète du nœud de Lausanne (gare, installations ferroviaires et de sécurité)
- Quatrième voie entre Lausanne et Renens, saut-de-mouton (Prilly-Malley-Renens) et installations de sécurité de Renens
- Modernisation de la gare de Renens
- Extension de la capacité entre Morges et Denges
- Voie de dépassement fret entre Coppet et Founex
- Constructions de points de croisement à Mies et Chambésy
- Extension souterraine de la gare de Genève
- Allongement des quais et modernisation des haltes de la ligne Genève-La Plaine

Investissement.

Les projets les plus importants en termes techniques et financiers concernent les gares de Lausanne et de Genève. Les investissements répartis selon les nœuds correspondent à :

- 1.4 Mia pour le nœud de Lausanne
- 1.6 Mia pour le nœud de Genève
- 0.6 Mia pour le tronçon Lausanne-Renens (4^{ème} voie, saut-de-mouton, gare de Renens)

L'ampleur des aménagements entre Lausanne et Genève a conduit les CFF à réunir l'ensemble des projets dans une organisation unique et interne appelée « Léman 2030 ».

Pour en savoir plus : www.leman2030.ch

Contact : leman2030@cff.ch, presse@cff.ch